EMERIGE

DUPLEX BAS

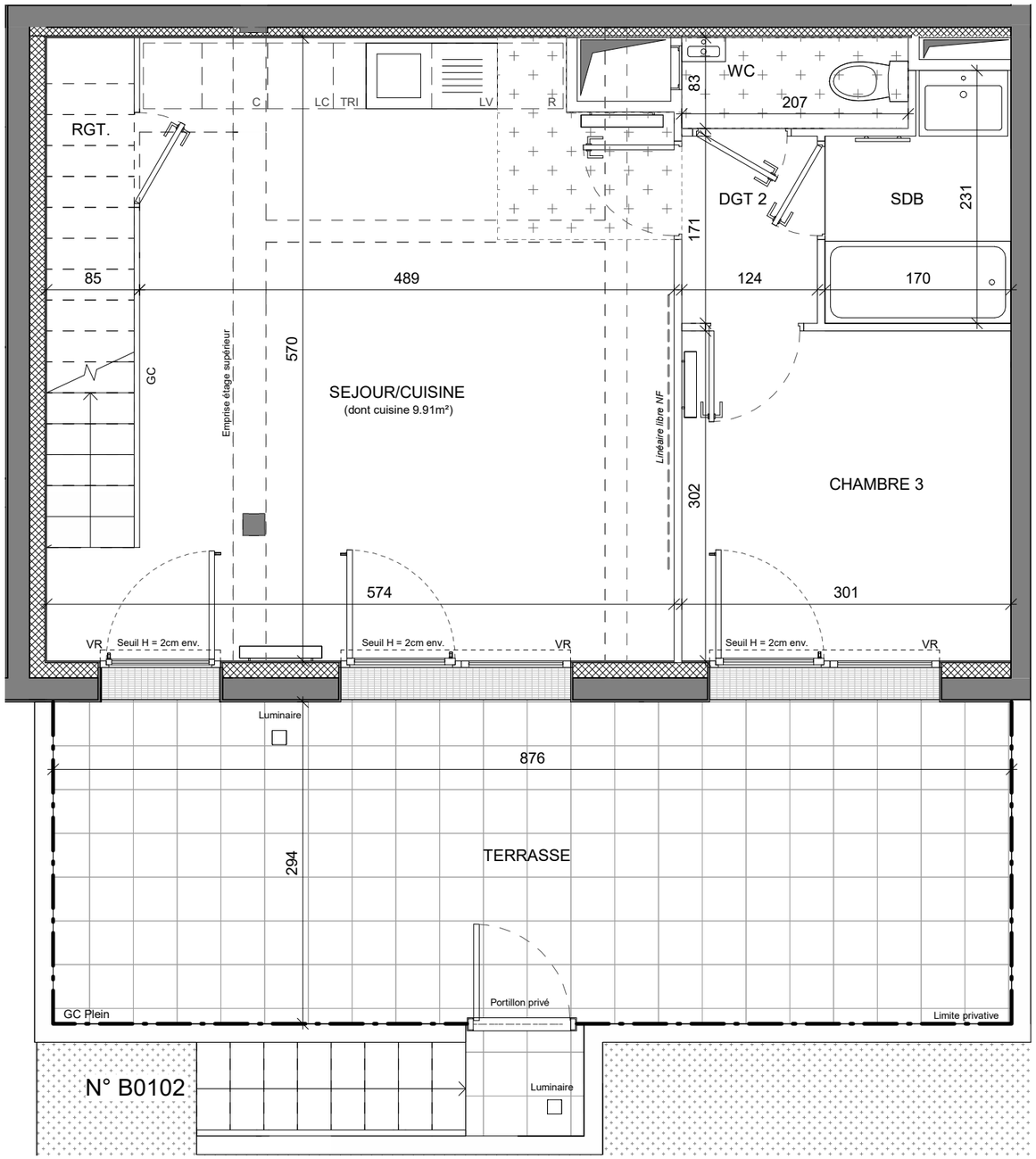

Conformément à la règlementation, ce plan est

PMR	EVOLUTIF

DUPLEX HAUT

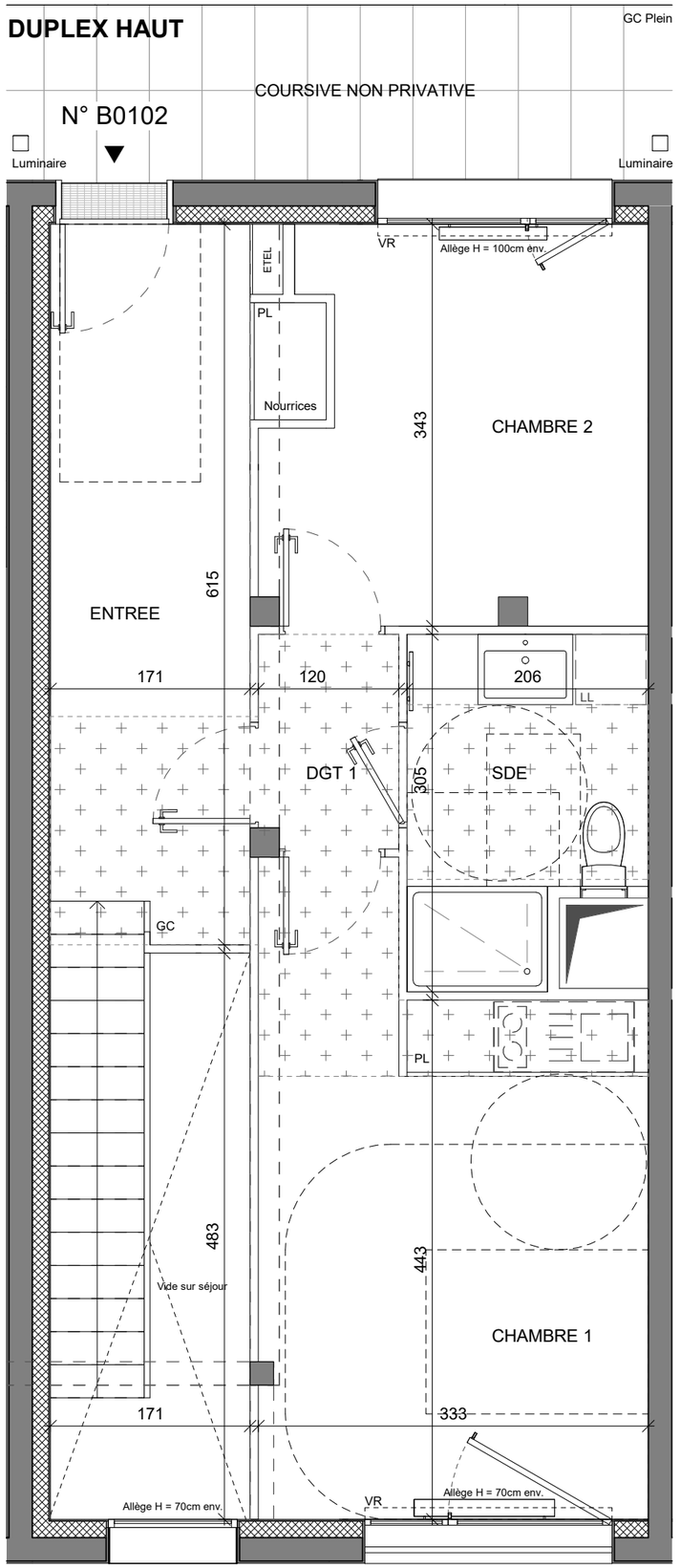

Nota : *Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. la végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.*

AVENUE DE L'INDUSTRIE

IVRY-SUR-SEINE | 94

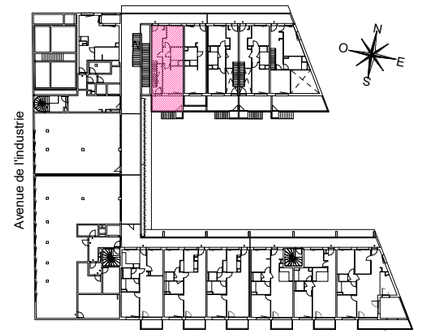

HALL B

APPARTEMENT DE 4 PIECES DUPLEX

n° B0102 au 1er étage

SURFACES		m²
ENTREE	10.8	m²
SEJOUR/CUISINE	28.02	m²
RGT.	1.09	m²
CHAMBRE 1	16.14	m²
CHAMBRE 2	10.39	m²
CHAMBRE 3	9.07	m²
SDE	5.51	m²
SDB	3.43	m²
WC	1.72	m²
DGT 1	2.16	m²
DGT 2	2.12	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	90.45	m²
TERRASSE	25.77	m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	25.77	m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	116.22	m²

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette
PV	pare vue		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigirateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite / faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre		

fenêtre | fenêtre oscillo-battante | porte fenêtre | fenêtre fixe

Indice E 14/10/2022

Echelle : 0 50 100 200cm

UAPS